



MON BEAU SAUMON, ROI DES RIVIÈRES

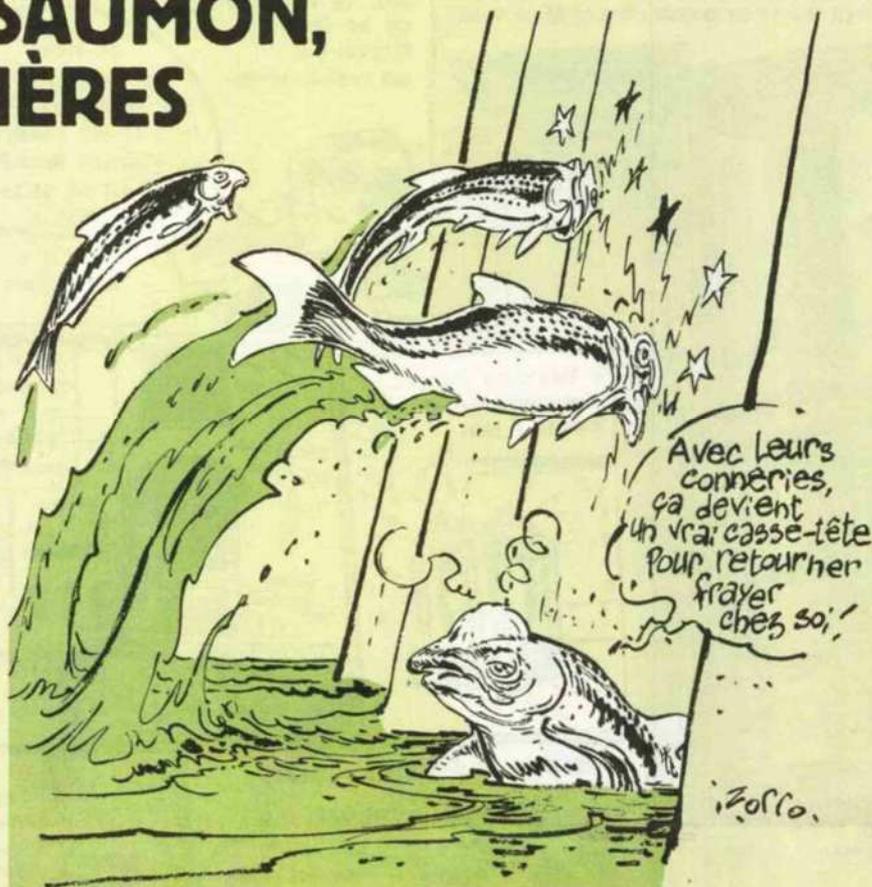
Tandis que des valeureux tentent de sauver nos derniers saumons sauvages, des amis du béton armé entreprennent de les noyer. À Chanteuges, en Haute-Loire, un bon ami de Laurent Wauquiez veut une centrale hydroélectrique sur l'une de nos belles rivières. En s'appuyant sur un droit féodal.

Pour apprécier le plat mijoté qui suit, penser au saumon, ce roi des rivières et des fleuves, qu'on trouvait jadis par millions dans le Rhin, la Loire, la Meuse, l'Allier, la Seine, la Dordogne, la Moselle, la Garonne. C'était avant le temps des ingénieurs – une rivière est un tuyau, l'eau est une énergie – qui, à partir de la fin du XIX^e siècle, ont commencé à équiper massivement nos cours d'eau de hauts barrages et d'obstacles parfois modestes, mais très néfastes aux quelques saumons survivants.

C'est dans ce cadre qu'il faut placer l'un des projets les plus imbéciles de ces derniers temps, qui en comptent tant. Une communauté de communes, emmenée par un roitelet de droite qui aurait pu être de gauche, veut bâtir une microcentrale hydroélectrique qui se décompose en une conduite forcée et une turbine. Où ? Sur la Desges, petite et splendide rivière qui se jette dans l'Allier, lui-même affluent de la Loire. Il y a une vingtaine de frayères à saumons plus haut. Où ? Tout près du village de Chanteuges (Haute-Loire), qui compte moins de 500 habitants, directement concernés.

L'affaire évoquerait une sorte de Clochemerle si elle n'était aussi grave : d'un côté, Gérard Beaud, un copain de Wauquiez, notre nouveau Sarkozy ; de l'autre, le maire de Chanteuges, une bonne part de ses administrés et les défenseurs des rivières vives et des poissons. Beaud est donc de droite et préside la communauté de communes qui englobe Chanteuges : la microcentrale, c'est lui. « Mon Dieu ! confie Bob Beaulieu à Charlie. Mais cet homme a les dents qui rayent le parquet ! » Beaulieu est l'une des grandes figures culturelles et morales de la région, et a passé les dernières années à pousser un projet de Parc naturel régional (PNR) du haut Allier, très prometteur. « Beaud a aidé Wauquiez à torpiller cette belle idée, en faisant la tournée des maires ruraux, et Wauquiez a tout arrêté juste après son élection, alors que tout le monde était enfin tombé d'accord. Ces gens sont insupportables. »

Juste au-dessous du projet de microcentrale se trouve le fort beau Conservatoire national du saumon sauvage. De grands passionnés, menés



par Patrick Martin, ont imaginé en 2001 une salmoniculture destinée à faire naître et grossir des centaines de milliers de saumoneaux qui repeupleront nos rivières. Le Conservatoire a choisi le confluent entre la Desges, dont il utilise les eaux de grande qualité, et l'Allier. Si la microcentrale voit le jour, il y aura fatalement moins d'eau dans la Desges, dont l'eau épargnée par la conduite forcée sera plus chaude, et le Conservatoire sera contraint de pomper dans l'Allier. Avec quelles conséquences ? Beaud s'en fout.

L'histoire, déjà pénible, devient grotesque quand on se penche sur les explications de gravure. La microcentrale pourrait coûter 1,2 million d'euros, ce qui est énorme pour des communes rurales pauvres, avec un retour sur investissement dans ce cas de vingt-huit années. Au terme desquelles il faudrait renouveler le matériel, qui ne serait plus opérationnel. Notons que des calculs aussi merveilleux doivent bien profiter à quelqu'un. Avec un sens de l'humour que Charlie ne peut que saluer, Beaud et ses amis appuient tout leur plan sur l'Ancien Régime. En effet, ces

experts ont déniché un droit féodal qui n'a pas été aboli en 1789, ouvrant le droit à l'usage de l'eau de la Desges pour alimenter deux moulins. Du coup, la loi commune n'est pas applicable, et la microcentrale devient « légale ».

Où en est-on ? Le maire de Chanteuges, Franck Noël-Baron, s'oppose à Beaud, soutenu par la population locale, appuyé par la fédé de pêche de Haute-Loire et de prestigieuses associations comme European Rivers Network (basée au Puy-en-Velay, ern.org/fr). Une petite structure locale, Chanteuges Préservation du patrimoine, s'apprête à saisir le tribunal administratif pour stopper les bulls, qui ont commencé à bousiller la merveilleuse Desges. Le chantier ne devrait plus bouger d'ici à l'été prochain, car Beaud et compagnie ont désormais besoin d'un permis de construire pour l'installation de la turbine et de locaux techniques. Et comme le terrain convoité est sur la commune de Chanteuges, il faut un permis de construire signé Noël-Baron, qui tient bon. Dis, Nicolas Hulot, quand tu auras une seconde...

Fabrice Nicolino